

PORTRAIT

## Familles, je vous aime

Présidente de l'association « Dialogue et médiations », cette Saranaise exerce la profession méconnue de médiatrice familiale. Elle a lancé en 2016 un cri d'alerte pour plus de coopération et de transversalité entre les différentes compétences œuvrant dans le secteur de la famille. Un combat qu'a renforcé son expérience de vie personnelle. **BENJAMIN VASSET**

Ce n'est pas seulement un témoignage, c'est un signal d'alarme. Au printemps dernier, Véronique Voorneveld-Brisson écrivait dans *Familles, je vous aime* la nécessité de revoir la politique familiale dans sa globalité. Il faut dire que depuis plus de 20 ans, elle nage dans ce milieu en côtoyant parents en conflit et enfants désorientés. Éducatrice spécialisée au début de sa carrière, puis coordinatrice de la parentalité et aujourd'hui directrice de crèche dans une collectivité de la métropole orléanaise, elle a aussi fondé, en 2012, l'association « Dialogue et médiations » qui, comme son nom l'indique, se propose de venir notamment en aide aux familles en situation de crise. Sans se substituer à d'autres métiers, comme les psychologues, les juristes ou les éducateurs de jeunes enfants : au contraire, Véronique Voorneveld-Brisson les fait intervenir dans cette association lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est cette coordination de compétences à laquelle elle souscrit aujourd'hui, et qu'elle regrette de ne pas voir davantage développée à tous les niveaux de la chaîne. « Il y a clairement un problème de sectorisation, lance-t-elle. Aujourd'hui, je le dis très clairement : il faut se réveiller. » Car les événements des derniers mois ont aussi mis à jour la montée en puissance de la radicalisation chez des jeunes hommes et femmes de France, « en perte de repères, d'identification, souffrant pour la plupart de lourds problèmes familiaux, et qui basculent dans des idéologies et dans des cadres où on leur offre quelque chose de fort, de carré et de non négociable. »

Le chemin sur lequel Véronique Voorneveld-Brisson s'est engagé est pavé de réflexions assidues, et son horizon d'atteinte est tracé. Dans son dernier livre, elle a clairement explicité une piste de travail qui permettrait de regrouper les compétences pour proposer une meilleure offre aux familles. « Je préconise de mettre en place une structure pérenne, globale, sur le modèle des maisons médicales, dit-elle. Un lieu où personne ne serait stigmatisé. Il faut développer des maisons de la famille. L'expérience a été tentée à Trappes, dans les Yvelines, et elle fonctionne. » Reste la question des moyens. « Je sais bien que les communes n'en ont pas », affirme-t-elle, bien au fait des arbitrages financiers et des restrictions budgétaires auxquelles ces col-



### « IL FAUT REVISITER LA POLITIQUE FAMILIALE »

#### CV

29/08/1962

naissance à Orléans

2008

obtient son diplôme de médiatrice familiale

2012

crée l'association

« Dialogue et médiations »

lectivités doivent faire face. Alors comment ? « Quand on veut, on peut, répond-elle. Aujourd'hui, à Orléans, nous sommes en Communauté Urbaine, non ? » Dans le cadre de son association, elle explique qu'un mécène s'est fait connaître lorsqu'elle a effectué une intervention au Palais Bourbon pour le compte de l'Association Nationale de la Médiation. Mais c'est tout, ou presque, « Dialogue et médiations » vivant quasi-exclusivement des deniers versés, lors des consultations, par les familles qui en forment la demande. « On n'a pas de financement, pas d'argent. Moi, avec cette association, je ne rentre pas dans les petites cases. » Les compétences variées qu'elle propose désarçonnent en effet les fléchages d'aides éventuelles.

#### « ÉCORCHÉE VIVE »

Dans le discours de Véronique Voorneveld-Brisson résonnent les échos de combats actuels et passés. Ce sentiment d'être livré à soi-même, qu'elle ressent chez des familles « non pas démobilisées, mais démunies », elle l'a elle-même vécu dans son expérience de vie, marquée il y a un peu moins de dix ans par une lutte acharnée contre un cancer du sein. En 2011, elle avait déjà couché ses mots sur du papier et publié *Le mal à dire dans la traversée du cancer*. Elle y racontait des mois difficiles à plus d'un titre : la lutte contre le mal, évidemment, mais aussi la révolte contre un système médico-institutionnel qu'elle aura jugé totalement déshumanisant. « Tout est compartimenté, rappelle-t-elle aujourd'hui. Le généraliste qui ne coordonne pas : c'est vous-même qui coordonnez. Les médecins ne se rencontrent pas, vous êtes un numéro. J'ai senti les effets secondaires, les problèmes administratifs. » Dans son ouvrage, paru aux éditions Demeter, elle a formalisé sa colère et sa révolte face à une injustice qu'elle sentait l'assaillir de toute part. « Pour quémander un soutien, il faut livrer une longue et pitoyable bataille, écrivait-elle ainsi. Néanmoins, avec du recul, cette colère m'a permis de ne pas me laisser emporter dans une dégradation humaine. Le corps chancelant mais la tête haute, j'ai eu le sentiment de me prendre totalement en charge et de revendiquer à sa juste mesure un droit à la personne. »

Aujourd'hui, son feu intérieur paraît ne plus brûler pour les mêmes raisons, mais

les braises demeurent ardentes. « Cela fait 10 ans, mais je suis encore obligée de combattre », dit-elle. La question du droit à l'oubli pour les anciens malades, que ce soit auprès des banques ou des organismes d'assurance, la fait encore se rembrunir. Même si la convention AERAS est notamment censée améliorer l'accès au crédit pour les personnes malades, Véronique Voorneveld-Brisson semble encore ressentir la « stigmatisation » au plus profond de sa chair. Mais chassant le négatif pour ne pas qu'il revienne au galop, elle a fait le parallèle entre cette maladie et ses objectifs professionnels. « Ce que j'ai vécu au cours de cette période, c'est ce que je défends dans l'éducatif, explique-t-elle : une approche globale. » Dans ce qu'elle a instauré et qu'elle veut élargir dans son métier de médiatrice familiale, des segments font d'ailleurs la passerelle : « travailler sans injonctions et sans culpabilisation », « évaluer une situation le plus tôt possible », « développer le besoin d'écoute », « penser à des solutions communes et acceptables », etc. Des expressions qui font sens et qui, mises en application, peuvent permettre d'éviter des points de fracture alors même que les tensions deviennent paroxystiques. « Mais attention, je ne suis pas médecin », sourit-elle, bien que sa formation plurielle et variée (pédagogie, psychologie ou sciences de l'éducation) lui donne la possibilité d'orienter les familles vers les interlocuteurs les plus adéquats. De la résolution pure et dure des conflits, Véronique Voorneveld-Brisson dit ainsi avoir aujourd'hui « glissé vers l'accompagnement de la parentalité », avec tout ce que cela implique de « neutralité, de lâcher prise et d'accueil de la parole de l'autre. » Alors que les repères sociétaux ont considérablement fait bouger les lignes depuis les années 80-90, il paraît plus que jamais nécessaire de prêter aux enfants, mais aussi aux parents, une oreille attentive et de leur fournir des alternatives concrètes. « Depuis que j'ai commencé à être éducatrice, indique-t-elle, j'ai vu les enfants se désintéresser des loisirs, parce qu'ils entrent en prise avec des préoccupations autres. » L'insouciance aurait-elle perdu du terrain ? Si tel est le cas, il serait peut-être plus que temps de se faire du souci... ●